



Material Safety Data Sheet

SCOTTS CANADA LTD.

2000 Argentinia Road,
Plaza 5, Suite #101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7

Tel. Office: (905) 814-7425
Fax: (905) 814-7392
Medical & Pet Emergencies: 1-888-779-7919
Accidents/Spills (CANUTEC): 1-613-996-6666

MIRACLE-GRO® QUICK START® STARTING SOLUTION PLANT FOOD 4-12-4

1. PRODUCT AND COMPANY IDENTIFICATION

PRODUCT NAME: Miracle-Gro® Quick Start® Starting Solution Plant Food 4-12-4

PRODUCT CODE: 110556, 210557

PRODUCT DESCRIPTION: Liquid Plant Food

WHMIS CLASS: Exempt - Product intended for consumer use only. WHMIS panel not required.

TDG CLASSIFICATION: Not Regulated

PN: S9507

REGISTRANT

Scotts Canada Ltd., 2000 Argentinia Road,
Plaza #5, Suite 101, Mississauga,
Ontario L5N 2R7
Phone: : (905) 814-7425
Fax: (905) 814-7392

MANUFACTURER

The Scotts Company
Earthgro - Hyponex - Miracle Gro - Scotts
Scotts Sierra - Swiss Farms
14111 Scottslawn Road
Marysville, OH 43041

Medical & Pet Emergencies: 1-888-779-7919
CANUTEC (Canada): 613-996-6666

24 HR. EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS
CHEMTREC (U.S.): (800) 424-9300
International: 1-703-527-3887
Emergency Phone: 1-937-644-0011

2. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

This product contains the following non-hazardous ingredients: Urea, Ammonium Phosphate and Water.

Hazardous Ingredients:

Chemical Name	CAS NO.	Wt. %
Phosphoric Acid	7664-38-2	7 – 13
Potassium Hydroxide	1310-58-3	7 – 13
Aqua Ammonia, 29%	1336-21-6	1 – 5

3. HAZARDS IDENTIFICATION

EMERGENCY OVERVIEW

IMMEDIATE CONCERNS: Avoid contact with eyes- may cause eye irritation.

Keep out of reach of children.

POTENTIAL HEALTH EFFECTS

EYES: May cause slight, temporary irritation.

SKIN: May cause mild irritation.

INGESTION: May cause nausea, vomiting along with mild irritation to the mouth, throat, esophagus and stomach.

INHALATION: Mists may cause upper respiratory tract irritation.

ROUTES OF ENTRY: Ingestion, skin, inhalation, and eyes.

4. FIRST AID MEASURES

EYES: If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

SKIN: If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

INGESTION: If swallowed, call a poison control center or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to by the poison control center or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

INHALATION: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control center or doctor for further treatment advice.

NOTES TO PHYSICIAN: There are limited data regarding this product. Exposure to this product can occur by eye and skin contact, ingestion, or inhalation of dusts. Eye contact may cause slight, temporary irritation. Skin contact may cause mild irritation. Ingestion may cause nausea, vomiting along with mild irritation to the mouth, throat, esophagus and stomach. High aerosol concentrations may cause mild respiratory tract irritation with coughing and nasal discharge.

COMMENTS: See product label for specific First Aid Measures. The above measures are the most conservative and would apply in the event a product label is not immediately available.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

FLASHPOINT AND METHOD: Non-Combustible

EXTINGUISHING MEDIA: Water spray, carbon dioxide, fine earth, dry chemical, or sand. Use extinguishing media appropriate for the surrounding fire.

EXPLOSION HAZARDS: Keep away from heat, sparks, or flames. Flood with water to cool containers.

FIRE FIGHTING PROCEDURES: Wear self-contained breathing apparatus.

HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS: Carbon monoxide, carbon dioxide, nitrogen oxides (NO², NO_x), potassium and potassium containing compounds, ammonia, cyanuric acid, cyanic acid, and phosphorus and phosphorus containing compounds (e.g. phosphine).

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

GENERAL PROCEDURES: Extinguish all ignition sources. Flush area with water. Do not attempt to clean-up spills without appropriate protective equipment. Large spills could possibly affect vegetation or cause illness to animals. Prevent large quantities from contacting vegetation or waterways. Keep animals away from large spills.

7. HANDLING AND STORAGE

GENERAL PROCEDURES: Rinse all equipment after use. Collect all rinse water and apply to appropriate lawn/garden areas.

HANDLING: Wash hands with soap and water after handling product. Follow specific use instructions supplied with product.

STORAGE: Store in cool, dry area in closed container or package. Keep containers closed at all times. Do not reuse containers. Store away from incompatible materials. Use with proper personal protective equipment. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

ENGINEERING CONTROLS: If industrial hygiene surveys show that exposures exceed TLV's or other exposure limits, use a combination of local exhaust and general dilution/ventilation to control exposures.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

EYES AND FACE: See label. Protective eye wear is not required for normal product use. Wear appropriate eye protection in manufacturing situations where contact may result.

SKIN: See label. No special protective clothing is required under normal use conditions.

RESPIRATORY: If concentrations are below established limits, no respiratory protection is necessary. If concentrations exceed the limits, NIOSH approved respiratory protection may be necessary. Seek professional advice prior to respirator selection or use. Follow OSHA respiratory regulations (29 CFR 1910.134). Use a positive pressure air supplied respirator if there is a potential for an uncontrolled release, exposure levels are not known, or any other circumstances where air purifying respirators may not provide adequate protection.

OTHER USE PRECAUTIONS: In manufacturing operations, eyewash and deluge shower recommended.

<i>Chemical Name</i>	<i>ACGIH TLV mg/m³</i>	<i>Ontario TWA-EV mg/m³</i>	<i>U.S. OSHA PEL mg/m³</i>
Phosphoric Acid	1	1	1
Potassium Hydroxide	Not established	Not established	Not established
Aqua Ammonia, 29%	Not established	Not established	Not established

COMMENTS:

Material exposure limits are for airborne 8-hour time-weighted averages and apply only to occupational exposures.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

PHYSICAL STATE: Liquid

ODOR: Slight ammonia odor.

APPEARANCE: Light green liquid.

BOILING POINT: 100°C (212°F)

SOLUBILITY IN WATER: 100%

SPECIFIC GRAVITY: ~ 1.2

10. STABILITY AND REACTIVITY

STABLE: YES

HAZARDOUS POLYMERIZATION: NO

CONDITIONS TO AVOID: Excessive heat, contact with strong alkalis, fuels, or other combustible materials, strong oxidizing agents (permanganate, dichromate, chlorine, etc.), reducing agents, sodium nitrite, and many chlorine compounds (e.g. sodium hypochlorite, sodium chlorate, pool chemicals, household bleach and other cleaning products). Active metals such as aluminum and magnesium.

STABILITY: Stable

POLYMERIZATION: Will not occur

HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS: Carbon monoxide, carbon dioxide, nitrogen oxides (NO², NO_x), potassium and potassium containing compounds, ammonia, cyanuric acid, cyanic acid, and phosphorus and phosphorus containing compounds (e.g. phosphine).

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

CARCINOGENICITY:

CARCINOGENICITY COMMENTS: IARC: No; NTP: No; OSHA: No

GENERAL COMMENTS: There are limited data regarding this product. Exposure to this product can occur by eye and skin contact, ingestion, or inhalation of dust/mists. Eye contact may cause slight, temporary irritation. Skin contact may cause mild irritation in susceptible persons. High dust/mist concentrations may cause mild respiratory tract irritation with coughing and nasal discharge. All materials contained in this product are considered to have low toxicity by the expected routes of exposure.

12. ECOLOGICAL INFORMATION

ECOTOXICOLOGICAL INFORMATION: Prevent large quantities from contacting vegetation or waterways. Keep animals away from large spills. This material is highly beneficial to plant life. There are no known adverse effects on aquatic life.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

DISPOSAL METHOD: Waste disposal must be in accordance with Federal, state, and local regulations. Be aware that the waste owner has responsibility for final disposal. Regulations may also apply to empty containers, liners or rinsate. Laws may change or be reinterpreted; state and local regulations may be different from Federal regulations. This information applies to materials as manufactured; contamination or processing may change waste characteristics and requirements.

14. TRANSPORT INFORMATION

UNITED STATES:

DOT (DEPARTMENT OF TRANSPORTATION)

PROPER SHIPPING NAME: Not DOT regulated.

CANADA: Not Regulated

OTHER SHIPPING INFORMATION: The transportation information shown may not apply to all shipping situations. Consult 49 CFR, or appropriate Dangerous Goods Regulations for additional description requirements (e.g., technical name) and mode-specific or quantity-specific shipping regulations.

15. REGULATORY INFORMATION

GENERAL COMMENTS: Contact local authorities for proper disposal of large quantities of unused product.

16. OTHER INFORMATION

REVISION SUMMARY Revised Sections 2, 8, and 16.

NFPA CODES

HEALTH: 1 FIRE: 0 REACTIVITY: 0

MANUFACTURER DISCLAIMER: The information contained herein is, to the best of the Manufacturer's (see Section 1) knowledge and belief, accurate and reliable as of the date of preparation of this document. However, no warranty or guarantee, express or implied, is made as to the accuracy or reliability, and the Manufacturer shall not be liable for any loss or damage arising out of the use thereof. No authorization is given or implied to use any patented invention without a license. In addition, the Manufacturer shall not be liable for any damage or injury resulting from abnormal use, from any failure to adhere to recommended practices or from any hazards inherent in the nature of the product.

ADDITIONAL MSDS INFORMATION: NFPA Hazard Rating: 0=Least; 1=Slight; 2=Moderate; 3=High; 4=Severe.

GENERAL STATEMENTS: This document contains health, safety, and environmental information useful to emergency response agencies, health care providers, manufacturers, and workers/employees. It does not replace the precautionary language, use directions, or the storage and disposal information found on the product label.

MSDS Ref. No: 100556
Initial Date: 10/11/2002
Revision Date: 03/23/2005



Fiche technique santé sécurité

SCOTTS CANADA LTÉE

2000 Argentia Road,
Plaza 5, Suite #101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7

Tél.-bureau : (905) 814-7425
Télécopieur : (905) 814-7392
Urgences médicales et animales : 1-888-779-7919
Accidents/déversements (CANUTEC) : 1-613-996-6666

ENGRAIS DE DÉMARRAGE 4-12-4 QUICK START® MIRACLE-GRO®

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : Engrais de démarrage 4-12-4 Quick Start® Miracle-Gro®

CODE DE PRODUIT : 110556, 210557

DESCRIPTION DU PRODUIT : Engrais liquide pour plantes

CATÉGORIE SIMDUT : Exempt - Produit destiné aux consommateurs seulement. Tableau SIMDUT non requis.

CLASSIFICATION TMD : Non réglementé

NP : S9507

DÉTENTEUR D'HOMOLOGATION

Scotts Canada Ltée, 2000 Argentia Road,
Plaza #5, Suite 101, Mississauga,
Ontario L5N 2R7
Tél. : (905) 814-7425
Télec. : (905) 814-7392

FABRICANT

The Scotts Company
Earthgro - Hyponex - Miracle Gro - Scotts
Scotts Sierra - Swiss Farms
14111 Scottslawn Road
Marysville, OH 43041

Urgences médicales et animales : 1-888-779-7919
CANUTEC (Canada) : 613-996-6666

NUMÉROS D'URGENCE 24 H
CHEMTREC (É.-U.) : (800) 424-9300
International : 1-703-527-3887
Tél. en cas d'urgence : 1-937-644-0011

2. COMPOSITION / DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit contient les ingrédients non-dangereux suivants: Urée, Phosphate d'ammonium et eau.

Ingrédients Dangereux:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% du Poids</u>
Acide Phosphorique	7664-38-2	7 – 13
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	7 – 13
Ammoniac, solution aqueuse, 29%	1336-21-6	1 – 5

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

APERÇU DES DONNÉES D'URGENCE

PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES : Éviter le contact avec les yeux; peut causer une irritation.

Garder hors de la portée des enfants.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : Peut causer une légère irritation temporaire.

PEAU : Peut causer une légère irritation.

INGESTION : Peut causer la nausée, le vomissement ainsi qu'une légère irritation de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac.

INHALATION : Le brouillard de pulvérisation peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

VOIES DE PÉNÉTRATION : Ingestion, peau, inhalation et yeux.

4. PREMIERS SOINS

YEUX : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau de 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, s'il y a lieu, après les cinq premières minutes et poursuivre le rinçage. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

PEAU : En cas de contact avec la peau ou les vêtements, retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau de 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

INGESTION : Communiquer immédiatement avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Faire boire doucement un verre d'eau à la personne incommodée si elle est en mesure d'avaler. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'indications contraires d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

INHALATION : Sortir la personne incommodée à l'air frais. Si la personne ne respire plus, composer le 911 ou appeler une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

NOTES AU MÉDECIN : Les données sur ce produit sont limitées. L'exposition à ce produit peut survenir par le contact oculaire ou cutané, par ingestion ou par inhalation de poussière. Le contact oculaire peut causer une légère irritation temporaire. Le contact cutané peut causer une légère irritation. L'ingestion peut causer la nausée, le vomissement ainsi qu'une légère irritation de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac. Les concentrations élevées d'aérosols peuvent causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures accompagnée de toux et d'écoulement nasal.

COMMENTAIRES : Consulter la section des Premiers soins sur l'étiquette du produit. Les mesures qui précèdent sont les plus conservatrices et s'appliqueraient dans l'éventualité où une étiquette de produit n'est pas immédiatement disponible.

5. LUTTE CONTRE LES INCENDIES

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE : Non combustible

MOYENS D'EXTINCTION : Brouillard d'eau, gaz carbonique, terre fine, poudre chimique ou sable. Utiliser les moyens d'extinction appropriés pour une attaque concentrique de l'incendie.

RISQUES D'EXPLOSION : Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles ou des flammes. Arroser d'eau pour refroidir les contenants.

MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Porter un appareil respiratoire autonome.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Monoxyde de carbone, gaz carbonique, oxydes d'azote (NO₂, NO_x), potassium et potassium contenant des composés, chlore et composés contenant du chlore (p. ex., gaz chlorhydrique, phosgène), ammoniacque, acide cyanurique, acide cyanique, phosphore et phosphore contenant des composés (p. ex., phosphine).

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MARCHE À SUIVRE GÉNÉRALE : Éteindre toutes les sources d'ignition. À l'aide d'une pelle ou d'un balai, mettre le produit dans un contenant approprié et couvrir. Rincer la zone contaminée avec de l'eau. Ne pas essayer de nettoyer les déversements sans équipement protecteur approprié. Prévenir le contact de grandes quantités de produit avec la végétation ou les cours d'eau. Tenir les animaux à l'écart des grands déversements.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MARCHE À SUIVRE GÉNÉRALE : Rincer tout l'équipement après l'emploi. Recueillir les eaux de rinçage et appliquer sur les surfaces de gazon ou de jardin appropriées.

MANUTENTION : Se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé le produit. Suivre les directives d'utilisation précises fournies avec le produit.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, dans un contenant ou un emballage fermé. Garder les contenants fermés en permanence. Ne pas réutiliser les contenants. Entreposer à l'écart des produits incompatibles. Porter un équipement protecteur personnel approprié pour utiliser le produit. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

8. MÉTHODES DE CONTRÔLE DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : Si un sondage sur l'hygiène industrielle révèle que les taux d'expositions dépassent les TLV ou les autres seuils d'exposition, utiliser divers systèmes localisés d'évacuation et systèmes généraux de dilution/ventilation pour contrôler l'exposition.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

YEUX ET VISAGE : Consulter l'étiquette. L'équipement de protection oculaire n'est généralement pas requis pour une utilisation du produit. Porter l'équipement de protection oculaire requis dans les situations de fabrication où il y a risque de contact.

PEAU : Consulter l'étiquette. Aucun vêtement protecteur spécial n'est requis dans des conditions d'utilisation normales.

VOIES RESPIRATOIRES : Si les concentrations sont inférieures aux limites établies ci-après, aucune protection des voies respiratoires n'est requise. Si les concentrations dépassent les limites établies, un appareil respiratoire autorisé par le NIOSH peut s'avérer nécessaire. Demander les conseils d'un professionnel avant de choisir ou d'utiliser un respirateur. Suivre les réglementations de l'OSHA en matière de voies respiratoires (29 CFR 1910.134). Utiliser un appareil respiratoire à pression d'air s'il y a un risque de fuite non contrôlée, que les taux d'exposition ne sont pas connus ou pour toute situation où des appareils respiratoires de purification d'air n'assurent pas une protection appropriée.

AUTRES PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'EMPLOI : Dans les installations de fabrication, une douche oculaire et une douche déluge sont recommandées.

Ingrédient	ACGIH TLV mg/m ³	Ontario TWAEV mg/m ³	U.S. OSHA PEL mg/m ³
Acide Phosphorique	1	1	1
Hydroxyde de potassium	Non établi	Non établi	Non établi
Ammoniac, solution aqueuse, 29%	Non établi	Non établi	Non établi

COMMENTAIRES:

Les limites d'exposition au produit sont fonction de moyennes pondérées en fonction du temps de 8 heures (dans l'air) et ne s'appliquent qu'en milieu de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide

ODEUR : Légère odeur d'ammoniac

ASPECT : Liquide vert pâle

POINT DÉBULLITION : 100°C (212°F)

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : 100 %

DENSITÉ : ~ 1,2

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABLE : OUI

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : NON

CONDITIONS À ÉVITER : Chaleur excessive, contact avec des alcalis puissants, combustibles, autres matières combustibles, agents oxydants puissants (permanganate, dichromate, chlore, etc.), acides puissants (p. ex., acide sulfurique), bases puissantes (p. ex., hydroxyde de sodium) agents réducteurs, méthanamine et plusieurs composés chlorés (p. ex., hypochlorite de sodium, chlorate de sodium, produits chimiques pour la piscine, produit javellisant et autres produits nettoyeurs). Métaux actifs comme l'aluminium et le magnésium.

STABILITÉ : Stable

POLYMÉRISATION : Ne se produit pas

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Monoxyde de carbone, gaz carbonique, oxydes d'azote (NO₂, NO_x), potassium et potassium contenant des composés, chlore et composés contenant du chlore (p. ex., gaz chlorhydrique, phosgène), ammoniac, acide cyanurique, acide cyanique, phosphore et phosphore contenant des composés (p. ex., phosphine).

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

CANCÉROGÉNICITÉ:

COMMENTAIRES SUR LA CANCÉROGÉNICITÉ : IARC : non; NTP : non; OSHA : non

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX : Les données sur ce produit sont limitées. L'exposition à ce produit peut survenir par le contact oculaire ou cutané, par ingestion ou par inhalation de poussière/brouillard de pulvérisation. Le contact oculaire peut causer une légère irritation temporaire. Le contact cutané peut causer une légère irritation chez les personnes sensibles. Les concentrations élevées de poussière/brouillard de pulvérisation peuvent causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures accompagnée de toux et d'écoulement nasal. Tous les ingrédients de ce produit sont considérées comme ayant une faible toxicité par les voies de pénétration prévues.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES : Faire en sorte que les grandes quantités de produit n'entrent pas en contact avec la végétation ou les cours d'eau. Tenir les animaux à l'écart des grands déversements. Ce produit est très utile pour la vie des plantes. On ne lui connaît aucun effet nocif sur la vie aquatique.

13. ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : L'élimination des déchets doit se faire conformément aux réglementations fédérales, provinciales et municipales. Il faut prendre conscience que c'est le propriétaire des déchets qui est responsable de leur élimination finale. Les réglementations peuvent également s'appliquer aux contenants vides, à l'intérieur des cuves ou à la solution de rinçage. Les lois peuvent changer ou être interprétées différemment; les réglementations provinciales et municipales peuvent être différentes des réglementations fédérales. Ces données s'appliquent aux produits tels qu'ils sont fabriqués; la contamination ou le traitement peuvent changer les caractéristiques des déchets et donc les exigences.

14. DONNÉES SUR LE TRANSPORT

ÉTATS-UNIS

DOT (MINISTÈRE DU TRANSPORT)

APPELLATION APPROPRIÉE AUX FINS D'EXPÉDITION : Non réglementé par le ministère du Transport.

CANADA : Non réglementé

NOTES SPÉCIALES SUR L'EXPÉDITION : Les données de transport indiquées peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations d'expédition. Consulter 49CFR ou les réglementations particulières sur les marchandises dangereuses pour connaître les exigences en matière de description additionnelle (p. ex., nom technique) et les exigences précises quant au mode de transport et à la quantité.

15. DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX : Communiquer avec les autorités locales pour l'élimination appropriée de grandes quantités de produit inutilisées.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

RÉSUMÉ DE LA RÉVISION Sections révisées 2, 8, et 16.

CODES NFPA

SANTÉ : 1 INCENDIE : 0 RÉACTIVITÉ : 0

DÉCLARATION DU FABRICANT : Les données contenues dans le présent document sont, à la connaissance du fabricant (voir la section 1), exactes et fiables à la date de l'établissement du présent document. Toutefois, aucune garantie, exprès ou implicite, n'est faite quant à leur exactitude ou à leur fiabilité, et le fabricant rejette toute responsabilité relativement aux pertes ou aux dommages découlant de l'utilisation de ce produit. Aucune autorisation n'est accordée ni sous-entendue relativement à l'utilisation sans licence d'une invention brevetée. De plus, le fabricant rejette toute responsabilité quant aux dommages ou blessures découlant de l'utilisation inappropriée du produit, de la non-conformité aux pratiques recommandées ou des risques propres à la nature du produit.

AUTRES DONNÉES POUR LA FTSS : Cote de danger NFPA : 0=Minime; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Élevé; 4=Grave.

ÉNONCÉS GÉNÉRAUX : Ce document contient des données en matière de santé, de sécurité et d'environnement, utiles aux organismes d'intervention d'urgence, aux fournisseurs de soins de santé, aux fabricants et aux travailleurs/employés. Il ne remplace pas les précautions, le mode d'emploi ni les données sur l'entreposage ou l'élimination qu'on retrouve sur l'étiquette du produit.

N° réf. FTSS : 100556
Date Initiale : 2002.10.11
Date Révisée : 2005.03.14